VENTES A L'ENUAN.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENUAN.

M. A. Baccich

M. A. Baccich

ANNONCE JUDIOIAIRE.

COTTAGES RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS,

926-28 Rue Erato.

1514-16 Rue N. Villeré

A L'ENCAN, LE JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES PONCIERES, 311 RUE BARONNE. BUOCESSION DE VEUVE ANNA STAUB, No 84,854, COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.

BARM A. HACCICH Encanteur—En vertud d'un ordre de l'Honorable Cour d'un ordre de l'Honorable Cour present d'un ordre de l'Honorable Cour present d'un ordre de l'Honorable Cour present d'un ordre daté et signé le 6 mars 1908, je vendrai. À l'eachere publique la Bourse des Propriété Pondères Mod31 rure Raronne, le JEUDI, 16 avril 1908 à midita propurêté cla prée décrite à navoir—

1º Un certain let ou portion de terre sitné dans le Troisième District de cette ville, dans le Troisième District de cette ville, des propriété Claprée Colombus, Marais et l'avet. Les améliorations consistant dontage de l'adjudication, avec par H. W. W. Reynolds, voyer, le 16 mars 1899, annorá e un sote passé par devant les roises l'avet de l'adjudication de l'adjudication, avec pirda quatre pouces et quatre ligne de l'adjudication sur les professes (la proprieté capité de la des vojet d'esse par H. W. W. Reynolds, voyer, le 16 mars 1899, annorá e un sote passé pardevant pred Zengel. L'ataire le 26 mars 1899, annorá e un sote passé pardevant pred Zengel. L'ataire le 26 mars 1899, annorá e un sote passé pardevant pred a quatre ligne de l'exè de transferts livre 175 feito 447. Les améliorations consistant de Emilie Ron.

Estant is revie de la propriété de parté au Buller de les fines pardevant a bel passé le 5 jaovier 1879 pardevant a bel devi de terra, toitive en ardoises. Nos 926 928 true Erato loué \$38 par mous.

Coeditions—Un tiers on pius comptant à lopito des acquireurs la lopito des acquireurs en le la date de l'adjudication, avec les bâtisses et l'adjudication and lopité par a de l'adjudication, avec l'aux litre loué a 1818,000 par mois.

20 une partie de cette ville dans l'iet borné par l'adjudication par l'adjud

Kernaghan, Cordill | Spear, Escoffier & Parkerson.

ANNUNCE JUDICIAIRE ATTENTION

Professora, Etudiante, Amateura de Livres et Littérateurs à la vente de la Bioliothèque de livres rares et de valeur. Bibliothèques et ameublement de chambre en noy r. Dans la succession de George W. Dupré. No 85.614-Cour Civile de District peur l

parousse d'Orisans. AR KERNAGHAN CORDILL & PAR-KERSON-W. A. Kernaghan encan-Burean 339 rus Carondelet-VENDRE.

pupitre.

3. Un amendiement en nover consistant de lit, lugerie de lit, armoire double à glace, toi lette, lavado, chevalet pour serviette, une berocuse, deux chai-es et lit de repos. Le tout d'après l'inventaire enregistré. Les livres seront vendus d'après un cata o-ne qui sora distribué avant et au moment de

vente. Ceci est une occasion rare d'obtenir des euvrages d'autours de livres classiques, dont devraient prendre avantage coux qui se plai-sent dans la lecture des maitres en littéra ture.

Conditions—Comptant. 29 mars—29—avril 5 10

Buccession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69,355-Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans. paroisse d'Orièans.

DAR DANZIGER & TESSIER—C. A.

Tessier. Encanteur — Burseu 13è rue
Carondeet.—JEUDI. le 23 avril 1908. A
midi à la Bourse des Propriète Foncières.

311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère
publique, en vertu d'un ordre daté le 23
janvier 1908 de l'Hon. Geo. M. Théard, luge
de la susdite Cour, Division E dans l'affaire
ci dessus intitulée la propriété ci après décrite,
à-axeir—
En certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sitté
cans le Cinquième District de cette ville, sur
la rive droite du fleure Mississipi. désigné
comme partie des lots 1 et 2 dans l'illet 151.
borné par la rue Jackson (ma ntenant avenue
Sidell), Madicon (maintenant avenue Brock

idelly Madison (maintenant avenue Brook Siddelli, Madison (aminenant avenue Brook-lyn) les rues Hemer et Monroe (mainenant Teche), ledit let mesurant en mesure améri-caine 60 pieds 5 pences de face à la rue Jack-son par nue profondeur et façade à la rue Madison da 64 pieda, le tout p'us ou moins. Conditions—Une moité on plus comptant, la palance, a'il y a, en 1 et 2 ans, respective-ment, après is date de la vente et adjudication, mont, après la date de la vente et sajudication, ladite portien du ordét devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 070 d'intérêt par an de la date jusqu'a paiement, et toutes les autres clauses teuelles de sécurité, et les taxes de cette année ceurauté A. D. 1906 devant être sant môse estrante A. D. 1906 una de de moment de l'adjudication L'acte de vente pardevant Martin S. Mahouey, notaire, aux frais de l'acqueleur.

22mars—22 29—avril 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE. Bons terrains pour construire dans le Sixième District. Rue Clara, coin de la rue Cadir. (L'ilet de rues Willow et Jena.)

Succession de Toby Hart. No 84.747, Cour Civile de District pour la parnisse d'Orléans. paroisse d Orisans.

DAB DANZIGER & TESSIER, C. A.

Tessier, encanteur — Bureau 134 rue
Caronderet — MARDI, le 14 avril 1908,
à midi, à la Bourse des Propriétés Fondères. a mid, a la Bourse des Proprietes Zunderes. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un erdre daté le 10 mars 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la suadite Cour. Division D. dans l'affaire ci-desus inuitalée, la propriété ciaprès décrite, à savoir: Les lots 8,9 et 10 et parti du lot 7 de Les lots 8, 9 et 10 et parti du tot 7 de l'inté 56, Sixième District, borné par les rues Cadiz Clara, Jéna et Willow, mesurant comme suit les lots 8, 9 et 10 chacun 20 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur eutre lignes parallèlés, le lot 10 formant l'enceignure des rues Cadiz et Clara, et la partie du lot 7 mesurant 20 pieds de face à l'irue Clara par 120 pieds de profondent. Air rue Clars par 120 pieds de profondent.
Conditions—Comptant, l'acquérour devant
assumer les taxes de 1908 au dessus et en
plus du prix de l'adjudication, et déposer
comptant au moment de l'adjudication 10 pour
cent du prix de vente,
Lacte de vente pardevant J. C. Davey
gense, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 mar—14 15 22 29—avril 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de P. F. Herwig.

Bons à prime. Bons à prime. Bons à prime. Neuf séries complètes 5858....6390....6053....**95**89....3917....3573.

No 81,618—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

DAR DANZIGER & TESSIER, C. A.
Tessier, encanteur—Bureau 134 rue
Carondelet—MARDI, 14 avril 1908 à midi,
à la Bourse des Propriétés Foncières, 811 rne Baronne, il sera vendu à l'enchere publique es vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 27 juin 1907, et signé es Cour euverte le 25 novembre 1907 par l'Henorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Divi-sion C. dans l'affaire di dossus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir: Neuf [9] Séries de Bons de la Ville de la Nouvelle Oriéans, communément appelés Monr [9] Series de Bons de la Ville de la Nonvelle Oriéans, aommunément appelés Premiums de Cent Deliars Bons, chacun de la vaieur au pair de Vingt Bollars [\$20.] Conditions - Comptant, Jer avril-1 5 12 14

& Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE. Nos 2311-13 RUE STE-ANNE--COTTAGE DOUBLE.

Théophile Lemele et als vs Joseph F acher.

No 85,455 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orieans, Division C. PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR-Louis C. Spear, Encanteur — Eureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 avril **ERNAGHA**

**KERSON-W. A. Kernagua.

**Linear 339 rue Caroadelet-VENDB:

**DI, 10 avril 1906 à 11 heuresa. m., ti sera ven
du à l'enchère publique. en vertu d'un ordre
daté le 27 mars 1908 de l'Hon. John St. Paul.
juge de la susdite Cour. Division C. dans
l'affaire ci-dessus intitulée, leaeffets ci-dessous
sur les lieux. No 339 rue Oaroadelet. entre
les rues Union et Perdido
1º Livres angiais. français, sepagnola et
talieux religieux, scientifiques, historiques
titalieux religieux, scientifiques, historiques

**Tout quaire Oak

**Tout d'un ordre
Division C. dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

**Livres angiais. français, sepagnola et
titalieux religieux, scientifiques, historiques
titalieux religieux, scientifiques, historiques
une quaire Oak

**Tout d'un ordre

**Tout d'un or 902 rue Ferdido—MERCREDI, le 2º avril 1908, il sera vendu à midi, à l'enchere pu-bitque, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un jug-mont lu, rendu et signé en pleine Cour, mercredi, le 18 mars 1908, par l'Honorabie John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléana, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la recordété autonnée.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux ch mbres de l'autre côté comme par les Nos 2311 et 2313 rue éte Anne Termes et conditions—Comptant au moment dadjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire, aux fisis le lacquéreur. Sidney F. Gautier, avocat. 29 mars-29-av 5 12 19 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

CUUR CIVILE DE DISTRICT, pareisse d Oricans-No 77, 943 - Division B. Danziger & Tessier

George Maritche — Attendu que Henry B.
MoMurray, Jr., a produit due preuve devant cette cour qu'il est la gent et avocat de fait dûmert autorisé de Mary Cunningham et que Mary Cunningham et pun de propriété et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit avocat de fait désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de la Verk, le domicile dudit mineur. York le domiche dudit mineur. Maintenart c'est pourquoi avia est par le maintenart c'est pourquoi aria est par le présent donné à toutes personnes intéressées de taire savoir la cause a ils en ont ou peuvent en avoir, dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit Henry B. McMurray, Jr., agnet et avocat de fait ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour. J. G. LYNCH. Péputé Greffier. 17 mars –17 24 31 – av 6 13 15 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Frederick Hinderer vs A. Cohen.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA
Nouvelle Oriéans - No 33, 209 - En vertu
d'un writ de heri factas a mei adressé par
I Hon. Henry Renshaw, juge de la Première
Cour de Cité de la Nouvelle Oriéans. Div. C. je
procéderai de vendre à l'emblère publique,
en mon entrepêt No 726 rue Et Louis, en tre en mos entrepêt No 726 rue St Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville. MARDI, le 1 ême jour d'avril 1908, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite. à savoir :— Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'afeire ci-dessus intituiée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant. WM J. BhADY. Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Merrick, Lewis. Gensier Jret Schwartz, avocata pour le demandeur.

3 avril—3914

Samuel E. Sutter vs Antonio Estrado.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nile.

Oriéans—No 32,499—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Hon. R. H.

Downing juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Division B, je precédersi de vendre à l'exchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon. dans le Deuxième District de cette ville. le MARDI, 14me jour d'avril 1908, à 10:30 het res A. M. la propriété ci après décrite, à asvoir : Une machine à rogner, arbre de couche. mateur, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'invantaire enregatréen mos bureau. Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

J. C. Henriques et L. A. Ducres, avocats pour le demandeur.

3 av—3 9 14 Samuel E. Sutter vs Antonio Estrado.

AVIS AUX OREANCIERS

In re d'Echaux ot McEwen Lumber Co. Ltd., demandant un receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parelese d'Orléans—No 80.623 — Divi-sion B—Avis est par le present donne aux créanciers de cette affaire et à toutes au-tres personnes intéressées d'avoir à déduire tres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix iours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le cirquième compte proviscire présenté par la Teutonia Bank aul Trust Company e Frederick Querens Jr. and trust Company of Frederica querous ar-receveurs dane cette affaire ne serait pas ap-preuvé et homologue et les fouds distribués couformément audit compte, Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffer.—Hen-jamin Ory et Dart et Kernan, avocats. 4 av—4 8 13

Walliam P. Luck veraus Schwurtz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolese d'Orléans, No 84,648 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente notification, les raisesse (s'ils es out ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier rapport trimestriel présenté par Charles M. Whitney, Receveur dans cette affaire, ne serait pas appreuvé et hemelogué. Par crâre de la Ceur. THOMAS OUNTELL, Gredier-Fester, Milling & Godchaux, Chas. Rosen, svecats.

Jas A. Brennan. et fille.

ANHONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur pour batir, dans le Sixième District. Rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toiedago. Succession de John Pendergast.

Succession de John Pendergast.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans. Division (C.—No. 73.554.

Il sers vendu allembère publique, JEUDI.

Il e 23 avril 190%, a midi. à la Bourse des Propriètés Foncières. 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN. Encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Honor-tèle John 5t Paul, luge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, daté et signé le 20 mars 1908, dans l'affaire el-desens intitulés—

Un certain lot de terre a evec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les Grotts, voies, privilèges, etc., situé dats le Sixième District de cette ville, dans l'ilet burné par l'avenue Louisiana, les rues Frèret, (autréfois Long). Sud Bobertson (aatréfois Breslau) et Toledano, désigné comme lot No 22 de l'ilet 594, sur un plan par L. H. Phile, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. B. Triet, notaire en cette ville, un sevis duquel plan est annei à un acte passé parde evant Fred Z'asgel, rotaire en cette ville le 10 décembre 1887 lequal dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Long, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes paralleies.

leies

Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1908 devant être payées par l'acquéreur su-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

E. J. Thilborger, avocat.

22 mare—22 29—avril 5 12 19 23

W. H. Fitzpatrick

AMMONUS JUDICIAIRE.

Terrain pour bâtir DANS LB

PREMIER DISTRICT.

Succession de Martin A. Alleyn. No 85,040 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division E.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur— JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon.Geo. H. Théard, inge de la Cour Civile de District pour laparoisse d'u l'éans, daté le 17 mars 1908, dans l'affaire ci-deseus intitulée et numérotée, la propriété d'après décrite, à un certain lot de terre ensemble avec toutes

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages la dessus y apparienant ou de quelque façon en dépendant, situé dens le Fremier District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenne Howard [autrefois rue Delord]. Tohoupitoulas, S. Peters [autrefois Nouvelle Levée] et S. Marker; et mesurant vingt et un (21) pieds et sept (7) pouces de face à l'avenue Howard par une profondeur de cinquante huit [58] puds et un [1] pouce entre l'gnes parallèles. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant

tonditions—Compant, l'acquereur de seur payer an dessus et en plus du montont de son enchère toutes les taxes duce et exigibles en 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevaut E. K. Skinner, notaire.

22 mars—22 29—avrii 5 12 19 23

Hufft Brothers

ANNONUE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE 521 BUE JOSEPH.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. Mercredi, le 22 avril 1908, à Midi. No 84,989-Cour Civile de District, pour la No 84.989—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A DAR HUFFT FRÈRES—Lonis Hufft, En-Lonis Hufft, En-Loni trouvens et toutes les deprindances y apparte-nant, attléé dans le Sixième Distriot de cette ville, désignée par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Laurei, Joseph, Constance et Octavia, aur un devis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Raynolda, ingénieur civil et voyer, daté le 18 juliet 1890 et d'après et vover, date le 18 juillet 1830, et d'après lequel devis ladite portion de terre commence à une distance de 138 pieds 1 pouce 6 lignes de l'encoignure des rues Joseph et Laurel et mesurant 37 pieds 2 pouces de face à la rue Joseph la même largenr dans le fund sur 60 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composé de l'extransfond des lets. Nos une est composé de de l'extransfond des lets. mposée de l'extrême fond des lots Nos un et composee del extreme iond des lots nos un et deux sur le davis sus-mentionné.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, devant être représenté par des b'llets de l'acquéreur en un et deux ans. devant porter buit pour cent d'intérêt par an de la date de huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vento à l'encan jusqu'à palement et devant étre garanti par hypothèque et privilège du vendeur aur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les loyers de ladite propriété devant appartent audit acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente, lequel sera pardevant Daniel J. Murphy, netaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudicatiou dux pour cest du prix d'achat et devant assumer au dessus et en plus dudit sahat les taxes de

au-decaus et en plus dudit achat les tax es de A. Gnilbault, avocat pour le pétitionnaire.

VENTES A L'ENGAN

Robert G. Guerard.

ARIAIUICUL RURORRA

RESIDENCE MODERNE A BEUX ETAGES. 5518 Rue Chestnut. Succession de James A. Lanter - No 83,120-Cour Civile de Distriet, Division U

Buccession de James A. Lanier. No 83,120—Cour Civile de District. Division o.

In vertu de et conformément à un ordre La iseu le 25 mars. 1908 par l'Honoranie W. B. hommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la peroisse d'Orlèans, je vendrai à l'enchère publique. à la Bourse des Encanteurs, No 311 rus Baronne, JEUDI, le 30 avril, a midi, la propriété o: après décrite.

Deur certains lots de terre eisemble avec toutes les améliornations qui sy trouvent situés dans le Sixième (ôme) District de a ville de la Nouvelle Orlèans. dans l'ilet désigné par le numére municipal 247, berné par les ruse Chestant Joseph, Octavia et Camp, leadits lots étant désignée par les Nos Dia aspt et lois étant désignée par les Nos Dia aspt et lois étant désignée par les Nos Dia aspt et lois étant désignée par les Nos Dia aspt et la soit 1895 et annexé à un a re de vente de Sam. D. Jackson à L. V. Cooley, passipardevant K. P. Upton, notire, le 22 soit 1895 d'après lequel croquis leiot No 18 commence à une distance de quatre vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Joseph et Chestant et s'étendant vers la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chastant au roent dix-sant plada denx bourea. Chestinut et s'étendant vers la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestant sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profendeur. Lot No dix-sept est contigu su lot Ne dix huit sur sa ligne la pius rapprochée de la rue Octavia et maeuraut trente pieds de face à la rue Chestinut sur cent dix-sent pieds deux pouces trois i gnes de profendeur le tout entre lignes parallèles. Desditions—Compitant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Ch'ford M. Envis, notaire, et déposer 10 010 au moment de l'adjudication.

Honorable Walter Guion, avocat.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.

29 mars—29—avril 5 12 19 26 30

Carrère & Keeney

AMNONOR JUDICIAIRE

Vente à l'enchère publique au pine haut et

Vente à l'euchère publique au pins haut enchérisseur, sans égard à l'estimation
Emplacement de commerce et résidence, 4838
rue Laurel, coin de la rue Lyon.
Cottage simple, 4536 rue Laurel.
Cotage, 2323 rue 8t Thomas.
Cettage, 2323 rue 8t Thomas.
Cettage, 2323 rue 8t Thomas.
Cottage, 2319 rue 8t Thomas.
Cottage, 2319 rue 8t Thomas.
Cottage double, 5226, 5228 rue Dauphine,
coin de la rue Egania.
Cottage double, 5300, 5302 rue Dauphine,
coin de la rue Egania.
Jendi, le 23 avril 1908, a midi, à la Bourse
des ,Propriétés Foncières, No 311
rue Baronne.
Succession de Marguerite Gaisser, veuve de
William Gabler.
No 59,549—Cour Cvile de Diatrict, paroisse
d'Orléana, Division D.

DAR CARRERS & KEENEY, Encenteur BAR CARRERE & HEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido—Ernest A. Carrère. Encanteur — JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à le Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Euronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et aigné le 19 mars 1908, par l'Honorable juge W.E. Sommerville, inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Div. D. dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrité. À savoir:

No 1. Ume portion de erre située dans le Bixième Districs de cette ville dans dans l'ilet No 141, borné par les rues Lanrel, Lyon. Annoncistion et Bordeaux, désigné par la lettre "A" sur un devis de D. E. Beghers et fils, daté le 16 janvier 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant 62 4" 6" de face à la rue Luves, la ceur de 110 pieds et façade à la rue Lvon, arec les bâtieses qui sy trouvent No 483 " rue Laurel, coin de la rue Lyon, ladite bâtiese est l'acceptant de la ceur de 100 pieds et propins de la ceur de 100 pieds et façade à la rue Lvon. Laurel, coin de la rue Lyon, ladite bâtiese est une bâtiese en briques à deux étages avec mansarde occupée comme une épicerie buyetts

trésidence, et contenant env.ron 10 cham-pres, gallerie sur le devant magaein.dépenses, grande citerne, hangar dans le fond, écurie, et loné à un loyer menanel de \$35. No 2. Une autre portion do terre, située dans le même ilet, désignée par la lettre B sur le devis ci-devant dit, commençant à une distance de 52 4 6 de la rue Lyon, mesurant 57 7 2 de face à la rue Laurel, par 101 de profondeur, avec les bâtisses qui sy trouveut No 4836 rue Laurel, laquelle bâtisses contient 6 chambres, cabinet, citerne, tieux danance, écurie.

d ai anoc, écurie. No 3. Quatre lots de terze, situés dans le No 3. Quatre lots de terie, situes dans les Quatrième Discrict de cette ville, dans l'ilet Ac 6à, bornés par les rues 8t Thomas (autrefois Fultos), Chippewa, Philip et Soraparu, désignés par les lettres C. D. E. F. sur un devis de D. E. Seghers et âls, daté le 17 fevrier 1908, annexé a un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant comme aut.

comme suit : Le lot C. 40 4 de face à la rue 8t Thomas avec les bătisses qui s'y trouvent, Nos 2327 2329 rue 8t Thomas, laquelle bătisse contient 3 chembres cabinet, citerne lieux d'alsance hangar de chaque côté, loué \$20. hangar de chaque cotte, loue \$20.

Le lot U, 31' 5" 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouveut, No 2323 rue St Thomas, lequelle hâtisse contient 3 chambres, citirne, hangar, laux d'aisanes, loué \$7.00.

Le lot "E" SI 1" 1" de face à la rue St

Le lot "E", 31' 1" "de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2319 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué \$7,00. Le lot "F", 36' 0' 6' de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue St Thomas; laquelle bâtisse contient 3 chambtes, lieux, hangar, leué \$8,00. Tous desquels lots ont une profondeur de 120' et le lot "F" commencant à une distant de 95' 11" 1" de l'encotgnure de la rue Phi-

no 4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième Diatriet de cette ville, dans l ilet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Egania, désigné par la lettre à sur un devis do D. E. Seghers & fils, daté le 27 décembre 1907, annavé à un inventaire de A. décembre 1907, annexé à un inventaire de A.
J. Villeré, notaire, daté le 13 mars 1850, formant l'encognure des ruce Dauphine et Eganis, et mesurant 33'4' de face à la ruc Dauphine, 30'10' sur la ligne du fond, par 119'10'' 3'' de prafondenr, avec le cottage double la deseue, No 5226'28 ruc Dauphine, lequel cottage double est retiré, contenant gaierie sur le devant. 4 chambres, hangar, lienx d'aisance, citerne de chaque côté. Loué \$20.00 par mois.

gaierie sur le devant. 4 chambres, hangar, lieux d'aisance citerne de chaque côté. Loué \$20.00 par mois.

No 5. Un certain lot de terre contigu au cldesaus, situé dans le même filet, désigné par
la lettre B sur le ci-desaus dit devis, commençant à une distance de 33° 4° de l'ençoiguure de la rue Egania et mesurant 42° 8° de
face à la rue Dauphine sur. 119° 10° 3° de
profondeur, et 45° 2° de largeur sur la ligne
du fond, ensemble avec le cottage double
Nos 5222-5224 rue Dauphine, lequel cottage
double est retiré de la banqueste et contient
gaierie aur le devaut, 4 chambres, citerne,
hangar, ieux d'aisance de chaque côté et
loué pour \$19.00 par mois.

No 6. Deux lots de terre, situé dans l'et
Truisième District de cette ville, dans l'et
Truisième District de cette ville, dans l'et
Truisième District de cette ville, dans l'et
12 sur un pian de J. A. D'Hêmécourt, voyer,
daté le 16 mars 1872 annexé à un sete de E.
Benny, ancien notaire, daté le 26° avril 1872
et mesurant chacun 26° 11° 5° de face à la
rue Dauphine, 26° 11° 7° 12° de largeur dans
le fond, par 114° 10° 5° de prefondeur; le lot
No 12 formant l'encoignure de la rue Dauphine,
enfemble avec le cottage. Nos 5300-5502
rue Dauphine avec le cottage.

no t2 formant i encougnurs de la rus Dauphi-ne, enfemble avec le cottage. Nos 5300-5502 rue Dauphine. Lequel cottage double est re-tiré de la bauquette et cont ent galerie sur le devant. 4 chambres, lieux d'aisances, hangar, citerne de chaque côté, leué pour \$20 par

rermes et conditions. Une moine ou plus comptant at la balance se un an en bliets portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, garanti par bypothèque et privilège de vendent; l'acquéreur devant assurer les améliodonr, i acquereur devant assurer les amélio-rations jusqu'au montant de la portion du orédit et de transfèrer la police au porteur des billets: l'atce de vente desant contenir la clause de non-aliènation et de la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat au cas on un avocat serait employé pour en forcer le paiement des billets et touten les autres clauses usuelles ; les acquérents tea ne autres clauses auterios; les acquerours devant assumeret payer au dessus et en pius du prix de l'adjudication les saxes de 1808, et de déposèt avec l'éboanteur dix pour cent du montant de l'adjudication et d'acheter les propriétés sujettes à aux haux mensuels et de n'avoir droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente. de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonet, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & REENEY, Macantouve, Chas. F. Claiborna, avecat. 22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Aucresion de Jordan T. Arrock OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parois e d'Orléans—No 81.955—Division A—Avis est par le présent donné aux créan-cers de cette succession età toutes autres personnes intéreusées d'avoir à déduire dans les sonnes intéresées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en oat ou penvent en avoir) pour lesquelles le compte flusi présenté par Mime Jerdan T. Ayock et William Frank. Jr exécuteurs conjoints de cette succession ne sersit pas approuvé et homologné et est fond distribuée conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONBELL, Greffier.— Coarad G. Collins avoost.

Collins, avocat. 10 av = 10 14 19

Succession de James J. Frigerio. COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA pareiase d Oriésna-No 85.78s — Division E — Attendu que Mus Eva ma Cantrelle veuve de James J. Frigerio a présenté une petition à la Cour à 1 effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James J. Frige 10 décèdé intestet; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduirs dans les dix jours dans les dix jours de la course de la c its raisons pour lequelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Ceur. THOMAS CUNNELL. Greffer.— Hai: & Monree, avocats.

Auccession de Mime Anna Meissor. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéana — No 68.842 — Division U — Avis est par le présent donné aux oréanoiers de cette snocession et à boutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les relsons (s'ils en ont on peuvent en avoir neur leaquelles ... compte final présenté par Pred Zengel, exécuteur tesmanipresente par Freq Jangol electivent ser-tamentaire de cette accossion, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds dis-tribués confermément andit compte. Par ordre de la liver THOMAS CONNELL, Graffier....Zingel Thomas & Suthon, avocats. 1/av-1014 19

Auccession de Emelia Louisa Pabet OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parciase d'Orléans—No 55,727—Division A—Attendu que Frank L. Heidreich a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emelia Louiss Pabat, décédée intestat. de feu Emelia Louisa Pabat, idécédée intestati, avis est par le présent domné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir a déduire dans les sest jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homoleguées. Par ordre de la cour. TROMAS CONNELL Greffier.—Zongel. Thomas & Suthon, avocame. thon, avocam.

Succession de George R. Pabit, Jr. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA DESCRICT pas approuvées et hemologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.... Zeogel, Thomas & Suthon, avecats. 10evril-1f

Succession de Michel Pont. Succession de Michel Fent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Orléans. No 85.328—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joan Font. administrateur de cette succession ne sersit pas approuvé et homelogué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—John P. Sullivan & Arthur Landry, avocats.

Ancessian de Theodora Maria Smith Veuve de John P. Labouisse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pa-roisse d'Orléans—No 82 287 — Division E-Avis est par le présent donné aux créanciera de cette auccession et à toutes antres perconnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final presenté par Henry R. Laboulase exécuteur de cette aucoes-

Succession de Alexander B. French OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orièmen... No 85,608 – Division A.—Attendu que John F. French a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lestres d'administration dans la succession de feu Alexander B. French, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait drois à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier... Geo. H. Terriberry, avocat.

Anccession de Muse Emma Nelligan. femme de Andrew J. Lawiess

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolase d'Orléans—No 85.609—Division D — Attendu que Andrew J. Lawiesa a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de fen Mme Emma Nelligan, femme de Andrew J. Lawiese, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Pierson, Walton & Pierson, avocats. 3 avril—3 7 12

EVENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de Terre dans le Troistème District,
Succession vacante de Franseque Tachon.
No 82.868.Cour Givile de District, Division D. No 82.868. Cour Civile de District. Division D. MERCREDI. 22 avril 1908.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de L' District pour la paroisse d'Oriéans, daté et signé le 3 avril 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juze de la Division D, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre MEBCREDI. le 22 avril 1908, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir.

L'ilet No 57 Fanbourg Washington (maintenant l'ilet No 1831, Troisième District) borné par les rues Agrioulture, Abondance, borné par les rues Agriculture, Abondance, Emily et Couvent, acquis le 23 février 1837. enregistré en le livre des transferts No 22, fj. 443.

Londition — Comptant L'acquireur devant

assumer les taxes de 1908 et faire 20 070 de dépôt avec l'encanteur au mement de l'adju-L'acte de vente devant êire aux frais de

Lacte devente devant eire aux trais de l'acquéreur et passée pardevant Ernest T Florance, notaire, au bureau du dit notaire No 320 rue 8t Charles, N. O.
LIONEL M. RICAU, Encanteur.
5 av.—5 12 19 22 ANNONCE JUDIOIAIRE Vente importante de frêt divers

de la cargaison du vapeur LASSELL. Bous une Moyenne Générale, Sans limite ni réserve. Mercredi. le 15 avril 1908, ▲ 11 houres A. M.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteura bureau No 8 t5 rue de l'Union, par ordre du So. Pacific Co. Atlantic S. S. Line pour le compte de qui il appartiendra, en vertu de la loi 167 de 1898, les marchandises ci après dé-

Un char de Lampbiack, noir de lamps, 10 carases de bottes et de souliers, 20 carases de caisses de bottes et de soulisre, 20 caisses de Pearine, de la papéterie, des cuirs, des arti-cles de papier, des candia, des carsoléres d'imprimerie, des tiesus, vôtements, machines et un lot de frêt trep iong à énumérer. La vente sura l'eu au Importers Bonded Warehouse Co., rues Conti et N. Peters, et an Bienville A. Warehouse, N. Peters, entre Iberville editionville. Conditions—Comptant sur les lieux avant livralann.

ivraison. 8 sv—8 5 12 14 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PARLE SHERRIF

AMMOMOR JUDICIAIRE

Omer Villeré ve James Johnson COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

propriété ci-aprés décrite. À savoir

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y
tronveut dans le Bixième Distric de cette
ville, dans l'itet borné par les rues McKenna
Vork et Calbonn et la ligne de la Propriété
foucher le uei lot mesurant vingt cinq pieds
de face à la rue McKenna par cent pieds de
profondeur, entre lignes parallèles et est à
une distance de quatre vingt ouze pieds sept
ponose sept lignes de la rue Unihoun.
Salsi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant aux les lieux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif O'vile de la Paroise d'Orlène day—4 10 16 24—mai 17

ASSOCIA JUDICIAIRE.

Grande Vente de Valeur par le Sherif.

Propriété d'Alger.

Dans l'ilet borné par les rues Séguin, Bermuda, Petterson et Morgan, Avec toutes les Batisses et Améliorations qui s'y trouvent y compris toutes les machines, bouilloires, machines à vapeur, appareils, etc., placés là.

OCCUPE COMME **FONDERIE**

Les Terrains, Bâtisses, Machines, Etc., constituant et connus comme l'usine de la

SOUTHERN MARINE WORKS Autrefois

(La Oswald Iron Works, Limited. Dans l'Affaire:

W. G. Ceyle & Cie vs La Southern Marine Works.

OUR OIVILE DE DISTRIOT POUR LA parcisse d'Orléans. No 85,393—En vertu d'un writ de sainte et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Oivile de District pour laparoisse d'Orléans, dans l'affaire ol-dessus instruiée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de estie ville, le JEUDI, 7 mei 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un certain lot de terre avec toutes les bâ-Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui sy trouvent, et
toutes les machines, bouilloires, machines à
vapeur et appareils se trouvent là et toutes
autres choese y appartenant, situé dans le
Cinquième District de cette ville, désigné
par le numéro Deux, de l'ilet Treize, borné
par les rues Morgan (autreiois Villeré). Bermuda (a trefois Bartaolomew), Séguin et
l'atterson, lequel los mesure trente et un
pieds, un pouce et neuf lignes de face à la rue
l'atterson, cent huit pieds, cinq pouces et
deux lignes de profendeur sur la ligne de
division du 'ot numéro un cent huit pieds,
neuf pouces et deux ligues de l'autre côté, et
trente et un pieds, un pouce et six lignes de
largeur dans le fond, plus ou moins, en conformité avec un plan annexé à un sete de formité avec un plan annexe à un acte de partage passé le 11 mai 1850, pardevant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville. T. Caire, ancien notaire en cette ville.

Aussi une portieu de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les machines, bouilloires, machines à vapeur et appareils se trouvant dans ladite bâtisse, dans le même district et ilet que la propriété la plus proche la précédant immédiatement, et ci-dessus décrite, mesurant en mesure américaine transcripe, judes dans pouces de foca à foc

ci-dessus décrite, mesurant en mesure américaine trente cin pieds deux pouces de face à
la rue 86guin, trente quatre pieds neuf pouces
de largeur dans le fond, sur une profondeur
de quarante deux pieds six pouces et cinq
lignes, ladite portion de terre est formée du
tond du lot du coin désigné par le numéro
seize, de l'ilet numéro treise, sur un plas de
A. D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre
1886, et déposé parmi les registres de H. P.
Cairs, notaire, comme plan numéro 195 de
son livre de plans numéro six, bis.

Aussi un autrs lot de terre avec les l'àtisses
et ar-féliorations qui s'y trouvent, et les maohines, bouill-ires, machines a vapeur et
apparei s se trouvant là, dans le même district
et ilet que la propriété ci-dessus d'orite.

apparei a se trouvant là, dans le même district et liet que la propriété ci-dessus d'orite, désigné come e le numéro quatorze (cainte nant comme le numéro quinse, sur les tôles d'assessement dudit district) sur le plan ensementionné de A. D'Hémécourt, voyer, et sur un autre plan at par lui le 1é mars 1842. D'après lequel plan ledit lot mesure en mesure française quarante pieds trois peuces six lignes de la cent huit pieds huit pouces huit lignes sur la ligne de côté doanant sur la rue Béguin, et cent huit pieds deux peuces deux lignes sur la ligne du côté oppoéé.

Les trois morceaux de terre précèdents étant la même propriété que la Southern Marine Works débiteur sur hypothèque sottuel, acquit par un acte pardevent Félix J. Drey-

rine Works, débiteur sur hypothèque actuel, acquit par un acte pardevent Félix J. Dreyfeus, notaire, à la date du 25 septembre 1902, de Charles J. Oswald, le débiteur sur hypothèque actuel, opérant à cette époque sous le nom de la Oswald Iron Works Limited, C. O. B. 186, folio 674.

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et en éliteur tonn. Deny certains lotate terre, avec les batteses et sméliorations y appartenant et les machines, bouilloires, machines à vapeur et sppar-elle compris dans les améliorations, situe dans le Cinquième District de cette ville, désigné par les lettres A et B dans l'ilet borné par les rues Morgan (autrefois Villeré), Bermuda (autrefois Bartholomew), Patterson et Sayuin sur un plan de C. Uneas Villeré), Bermuja (autreiole Bartinolomew),
Patterson et Séguin, sur un plan de C. Uncas
Lewis, député-voyer de la ville, daté du 18
mai 1901 annexé a un acte passé le même
jour pardevant M. S. Mahoney, notaire, en
nexée à un acte pardevant Felix J. Drayfous,
à la date du 3 février 1903, dont lesdits lots a la date du 3 fevrier 1903, dont les dits lots sont contigue et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Morgan sur les profondeurs suivantes: le lot A de cent quinse pieds, treis pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus proche de la rue Séguin et ne cent quaterze pieds, dix pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot B; lot B de cent quaterze pieds du pouces et deux lignes en la ligne de division du lot B; lot B de cent quatorze pieds, dix pouces et deux l gnes ent quatorze piede, dix jedese et ueux in-gnes enr la ligne de division du lot A, et cent quatorze piede quatre pouces et sept lignes aur la ligne de division du lot "O" sur ledit plan, le lot "A" syant trente denx piede six lignes de largeur dans le fond, et le lot "B" trente deux piedes et cinq lignes sur sa ligne de fond.

"B" trente deux piedaset cinq lignes sur sa ligne de fond.

Etant la même propriété acquise par le dé-biteur sur hypothèque actuel, la Southern Marine Worse, de Guillanme Mothe, le 3 fé-vrier 1903, par acte pardevant Pélix J. Drey-fous, N. P. C. O. B. 193, folio 182.

Un certain lot de terre avec les améliora-tess alle trenvant et les machines houvilourses. tions a'v trouvant of les machines, bouilloires tions a'y trouvant et les machines, bouldoires, machines à vapeur et apparells compris dans leadites améliorations, situé dans le Bourg Duvergé, dans le Cinquième District de cette ville, ledit iot étant désigué par le numéro un de l'îlet treise borné par les rues Morgan [autrefois Villeré], Bermuda [autrefois Bartholomew], Patterson et Séguin, aur un plan anneze à un aote de partage passe pardevant. H P. Carre, ancien no aire en ostte ville, daté du ler una 1850, ledit iot formant le coin des rues Pattereun et Séguin, et mesurant trente et un piede un ponce et neuf lignes de face à la rue Patterson sur cent neuf piede trois ponces et un quart de profondeur et de face sur la rue Séguin, cent hoit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro deux, et trente et un pieda un pouce et six lignes dans le fond. Etant la même propriété acquise par le dé-Etant la même propriete acquise par le de-biteur sur hypethèque actuel la Southern Marine Works de Fálix J. Borne, paracte pardevant William Ardiff, notaire, à la date du 12 avril 1902. C. Ö. B. 1 %6, foito 250, ladite Southern Marine Works opérant à cette époque sous le nom de la Oswa d'Iron Works, Limited.

Limited.
Naist dans le precès di desaus mentionné.
Quantions—Comptanteur les itenx.
H. B. McMURRAY.
Shárif Civil de la Parisse d'Orléans.
Morrich & Lewis, Philip H. Geneler, Jr., et Raiph J. Sohwars, avorate des demandeurs. a 8 av - 3 10 16 24 -- ma. 1 7

ASSUBANCES

RAPPORT ANNUEL

North State Fire Insurance Com-

pany, de Greensboro, N. C.

Surplus. Primes reçues en Louisiane, 1907:

19,326 45

Je, autorité soussignée, certifie par le pré-sent que le tables i ci dessus est un vraiet corsent que le tables i ci desaus est un vrai et correct extrait du rapport assermenté de iandie North State Fire Instrance Campany de Greensbore, N. C., en record et enregistré dans les archives de ce Bureau.
Témoin, ma signature et aceau du Bureau, ce time jour de mars 1908.

RUGENE J. McGIVNEY
[Sceau] Assistant socrétaire d'Etat.
Agent résident — H. F. Owsiey, 301, Bitties Hibernia.

BAPPORT ANNUAL DE LA

Company de Ottumwa, Iowa.

Etat de la Louisiane ; Bureau du Secrétaire d'Etat, ; Département d'Assurances. ; Je, autorité soussignée, certifie par le pré-ient que le tableau ci dessus est un vrai et correct extrait du rapport assermenté de ladite Commonwea th Fire Insurance Company de

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Metropolitan Fire Insurance Com-

Capital payé..... Primes reques en
Louisiane, 1907:
Feu.......\$15,825 71

Mer.... Pertes payées en Louisiane, 1907: Fen......\$ 9,967 56

sent que le tableau oi-dessus est un vrai e correct extrait du rapport assermanté déla dite Metrepolitan Fire Lasurance Company de Chicago, Illinois, en record et enregistré dans les archives de ce bureau.

Témoin, ma signature et socau du bureau ce 28ma jour de février 1908

EUGENE J. McGIVNEY.

L'ARGENT En Enverant Chercher de Solte un

Exemplaire de L'Annuaire de Soards

DE 1908.

Pensez denc : It no Coffic que 1 5-8 Cente par Jour, Etant à \$6.00 penr 365 Jears.

-AU881 UX-ANNUAIRE COMMERCIAL

dálinquanta.

80 ARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeure
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciais,
coin de la rue Camp.
6 mars 13

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orieans Stock Exchange P. O. Botte #13. Nouvelle Orléans, Luc-

L'Ecole de Culture Physique - Pons,

Pour le developpement des Hommes ceux qui sont atteints de débilité. CARL PONS, Champion Athlè

Etat de la Louiniane, ; Bureau du Secrétaire d'Etat. Département d'Assurances.)

Commonwealth Fire Insurance

Pour l'année finissant le 31 décembre 1907, publié conformément à l'Acre 341 de l'Assemblée (épañale de l'Estat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Mer..... Commonwea th Fire Insurance Company de Uttumws. Iows. en record e: enregistré dans les archives de ce Bureau.

Témoin, ma signature et sceau du Bureau ce 28me jour de février 1903.

EUGENE J. McGIVNEY.

Socau]

Assistant Scorétaire d'Etat.
Agent spécial, F. L. Mitchell, 301, Bausse Hibernia.

RAPPORT ANNUEL

pany de Chicago, Illinois-Pour l'année finissant le 31 décembre 1907 publié conformément à l'Acte 341 de l'As-semblé Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

\$15,825 71 Mer..... Total \$9,967 56 Bureau du Secrétaire d'Étet, Département d'Assurances. Je, autorité soussignée, certifie par le pré-sent que le tabloau di dossus est un vrai e

[Sceau] Assistant Secrétaire d'Etat. Agents résidents—Stroudback & Stern, 322 Baronue.

EPARGNEZ DU TEMPS

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune samé précédente. Vous sauveres du temps, de l'ar-gent et de l'ennul en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Prix local, \$6.00 par express, \$6.40, expedié au regu du prix.

PRIX \$3,00, y Compris PAGrau-chiseement. Cette publication étant faite par sousoription, il n'y a qu'un nombre limité d'exempla res en vants, qui jaont ceux de sousoripteurs

E. A. ANDRIEU,

JULES ANDRIEU.

116 RUE ST-CHARLES

et des Femmes et le traitement de te Greco-Romain, Directeur.

Mmc CARL PONS Enseigne aux Dames d